Calendrier de la discussion du projet de loi de finances pour 2027

I. – Discussion générale et discussion des articles de la première partie

Date	Dispositions du projet de loi	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Vendredi 20 novembre **À 9 h 30 et l'après-midi**	- Discussion générale		
	- Examen de l'article liminaire	Jeudi 19 novembre à 11 heures	Vendredi 20 novembre à l'ouverture de la discussion générale
	- Examen de l'article 55 : Évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne		
Lundi 23 novembre **À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit**	- Examen des articles de la première partie	Jeudi 19 novembre à 11 heures	Vendredi 20 novembre à l'ouverture de la discussion générale
Mardi 24 novembre **L'après-midi, le soir et la nuit**	- Suite de l'examen des articles de la première partie		

Mercredi 25 novembre **À 10 h 30, à 16 h 30,** **le soir et la nuit**	- Suite de l'examen des articles de la première partie		
	- Questions d'actualité au Gouvernement		
	- Suite de l'examen des articles de la première partie		
Jeudi 26 novembre **À 10 h 30, l'après-midi,** **le soir et la nuit**	- Suite de l'examen des articles de la première partie		
Vendredi 27 novembre **Le matin, l'après-midi,** **le soir et la nuit**	- Suite de l'examen des articles de la première partie		
Samedi 28 novembre et, éventuellement, dimanche 29 novembre **Le matin, l'après-midi,** **le soir et la nuit**	- Suite et fin de l'examen des articles de la première partie		
	- Explications de vote sur l'ensemble de la première partie		
	Scrutin public ordinaire de droit		

II. – Seconde partie : Discussion des crédits des missions et des articles rattachés

Les **durées maximales prévisionnelles** ont été élaborées en prenant en compte une moyenne des temps des discussions des amendements sur les crédits et les articles rattachés aux missions des dernières années.
Si l'examen de la mission n'est pas achevé au terme de la durée maximale prévisionnelle, il appartient à la présidence de séance, en lien avec la commission des finances, de reporter l'examen de la mission commencée à la fin de l'examen des missions de la semaine concernée.
Si l'examen de la mission est achevé avant le terme de la durée maximale prévisionnelle, l'examen de la mission suivante peut débuter.

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<u>Lundi 30 novembre</u> **À 9 heures 30, l'après-midi le soir et la nuit**	- Mission Travail, emploi et administration des ministères sociaux (+ articles 88 et 89)	4 heures	Jeudi 26 novembre à 11 heures	Vendredi 27 novembre à 11 heures
	- Mission Écologie, développement et mobilité durables (+ articles 81 et 82) ✓ *Budget annexe : contrôle et exploitation aériens* ✓ *Compte spécial : financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale*	9 heures	Jeudi 26 novembre à 11 heures	Vendredi 27 novembre à 11 heures
<u>Mardi 1er décembre</u> **À 11 heures**	**- Questions orales**			

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<u>Mardi 1er décembre (suite)</u> **À 14 heures,** **le soir et la nuit**	- Mission Transformation et fonction publiques ✓ *Compte spécial : gestion du patrimoine immobilier de l'État* - Mission Gestion des finances publiques et lutte contre les fraudes - Mission Crédits non répartis - Mission Régimes sociaux et de retraite ✓ *Compte spécial : pensions*	2 heures 15	Vendredi 27 novembre à 11 heures	Lundi 30 novembre à 11 heures
	- Mission Engagements financiers de l'État ✓ *Compte spécial : participations financières de l'État* ✓ *Compte spécial : accords monétaires internationaux* ✓ *Compte spécial : prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics* - Mission Remboursements et dégrèvements	1 heure 30	Vendredi 27 novembre à 11 heures	Lundi 30 novembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<u>Mardi 1er décembre (suite)</u> **À 14 heures,** **le soir et la nuit**	- Mission Cohésion des territoires (+ article 78)	6 heures	Vendredi 27 novembre à 11 heures	Lundi 30 novembre à 11 heures
<u>Mercredi 2 décembre</u> **À 10 heures 30,** **l'après-midi,** **le soir et la nuit**	- Mission Pouvoirs publics - Mission Conseil et contrôle de l'État - Mission Direction de l'action du Gouvernement *Budget annexe : publications officielles et information administrative*	2 heures	Vendredi 27 novembre à 11 heures	Mardi 1er décembre à 11 heures
	- Mission Administration générale et territoriale de l'État (+ article 76)	1 heure 15	Vendredi 27 novembre à 11 heures	Mardi 1er décembre à 11 heures
	- Mission Relations avec les collectivités territoriales (+articles 83, 84, 85, 86 et 87) *Compte spécial : avances aux collectivités territoriales et aux collectivités régies par les articles 73, 74 et 76 de la Constitution*	8 heures 30	Vendredi 27 novembre à 11 heures	Mardi 1er décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<u>Jeudi 3 décembre</u> **À 10 heures 30, l'après-midi, le soir et la nuit**	- Mission Sécurités ✓ *Compte spécial : contrôle de la circulation et du stationnement routiers*	2 heures 30	Lundi 30 novembre à 11 heures	Mercredi 2 décembre à 11 heures
	- Mission Aide publique au développement ✓ *Compte spécial : prêts à des États étrangers*	1 heure 45	Lundi 30 novembre à 11 heures	Mercredi 2 décembre à 11 heures
	- Mission Action extérieure de l'État	3 heures	Lundi 30 novembre à 11 heures	Mercredi 2 décembre à 11 heures
	- Mission Santé	2 heures 45	Lundi 30 novembre à 11 heures	Mercredi 2 décembre à 11 heures
<u>Vendredi 4 décembre</u> **À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit** *N.B : **Délai limite** pour le **dépôt** des **amendements** aux **articles non rattachés de la seconde partie** : **vendredi 4 décembre à 11 heures***	- Mission Enseignement scolaire	4 heures 30	Mardi 1er décembre à 11 heures	Jeudi 3 décembre à 11 heures
	- Mission Justice	3 heures	Mardi 1er décembre à 11 heures	Jeudi 3 décembre à 11 heures
	- Mission Agriculture et alimentation (+ article 77) ✓ *Compte spécial : développement agricole et rural*	5 heures	Mardi 1er décembre à 11 heures	Jeudi 3 décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
<u>Samedi 5 décembre</u> **Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit**	- Mission Immigration, asile et intégration	2 heures	Mercredi 2 décembre à 11 heures	Vendredi 4 décembre à 11 heures
	- Mission Solidarité, insertion et égalité des chances	3 heures 30	Mercredi 2 décembre à 11 heures	Vendredi 4 décembre à 11 heures
	- Mission Outre-mer	5 heures	Mercredi 2 décembre à 11 heures	Vendredi 4 décembre à 11 heures
	- Éventuellement, missions et articles rattachés reportés			
<u>Eventuellement, dimanche 6 décembre</u> **Le matin, l'après-midi le soir et la nuit**	- Mission Défense (+ articles 79 et 80)			
<u>Lundi 7 décembre</u> **À 9 heures 30, l'après-midi le soir et la nuit** ***Délai limite** pour **l'ajout** d'un **signataire** à un amendement aux **articles non-rattachés de la seconde partie** : **lundi 7 décembre à 11 heures***	- Mission Défense (+ articles 79 et 80)	2 heures 30	Jeudi 3 décembre à 11 heures	Vendredi 4 décembre à 11 heures
	- Mission Économie ✓ *Compte spécial : prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés*	4 heures	Jeudi 3 décembre à 11 heures	Vendredi 4 décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
	- Mission Investir pour la France de 2030			
<u>Lundi 7 décembre (suite)</u> **À 9 heures 30,** **l'après-midi** **le soir et la nuit**	- Mission Culture	2 heures 30	Jeudi 3 décembre à 11 heures	Vendredi 4 décembre à 11 heures
	- Mission Sport, jeunesse et vie associative	2 heures 30	Jeudi 3 décembre à 11 heures	Vendredi 4 décembre à 11 heures
<u>Mardi 8 décembre</u> **À 14 heures** **le soir et la nuit**	- Mission Recherche et enseignement supérieur	4 heures	Vendredi 4 décembre à 11 heures	Lundi 7 décembre à 11 heures
	- Mission Médias, livre et industries culturelles ✓ *Compte spécial : avances à l'audiovisuel public*	2 heures 15	Vendredi 4 décembre à 11 heures	Lundi 7 décembre à 11 heures
	- Mission Monde combattant, mémoire et liens avec la Nation	1 heure 30	Vendredi 4 décembre à 11 heures	Lundi 7 décembre à 11 heures

III. – Seconde partie : Discussion des articles non rattachés aux missions

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Mardi 8 décembre **À l'issue de l'examen des missions,** **le soir et la nuit**	- Examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits		Vendredi 4 décembre à 11 heures	Lundi 7 décembre à 11 heures
Mercredi 9 décembre **À 11 heures**	- Éventuellement, suite et fin de l'examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits			
Mercredi 9 décembre (suite) **à 15 heures**	**- Questions d'actualité au Gouvernement**			
Mercredi 9 décembre (suite) **à 16 heures 30**	- Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances			
	Scrutin public à la tribune de droit			